



Séparation et nouvelle conjointe de mon ex

Par **laure13000**, le **09/07/2009** à **15:43**

Bonjour,

j'ai déménagé le mois dernier à 1h du domicile de mon ex.

Il trouve que cette distance est un frein pour venir chercher ses enfants pour les WE où il en a la garde.

Il me propose de permettre à sa copine de venir chercher les enfants et les ramener le dimanche soir, vu qu'elle étudie pas très loin de mon nouveau domicile.

Nos enfants ont 3 ans et 20 mois; nous sommes séparés depuis 2 ans (27 mois exactement); sa copine a 22 ans !!

Puis-je empêcher cette organisation sous prétexte que cette fille n'est pas la responsable légale de nos enfants ?

Je lui ai proposé qu'il fasse l'aller avec cette fille et les enfants puis qu'il rentre seul en train chez lui. Il refuse. Et me culpabilise en disant que je l'empêche de voir ses enfants!!

Quels sont nos obligations ? Je précise que nous avons une décision du JAF sur le droit d'hébergement un WE sur deux du papa, avec mention du fait que c'est lui qui doit se déplacer pour aller les chercher.

Merci

Par **Marion2**, le **09/07/2009** à **18:08**

B onjour,

C'est au père de venir chercher ses enfants, d'autant plus que la distance est loin d'être

insurmontable !!!

Vous n'avez pas à confier vos enfants à une personne étrangère.

Cordialement.